

le Cabilat

Bordères-sur-l'Échez

n° 28 - Février 2022

La municipalité agit pour le développement durable

P4
Bien se nourrir
avec les petits déjeuners à l'école

P6
Favoriser les énergies renouvelables

P7
Rénover l'éclairage public

P9
Protéger les espaces naturels

P10
Ouverture de France Services



> Page 12
Commémoration
du 11 Novembre



> Page 16
Inauguration de
la médiathèque
Clauco Nougaro



> Page 19
Portrait
Benjamin
Marceau

ETAT CIVIL

Du 16 septembre 2021 au 21 janvier 2022

NAISSANCES

- MARTINEZ Liv, Raven
- FRÉCHOU Milo, Benoît
- RONDEAU Hélina, Isabelle, Chantal
- LEANDRO Valentina
- LAGARRUE Lywenn, Marie
- AFO Manoa, Teamo, François
- BOUGUEDDOU Hanae, Sorour
- MONNIER Lola
- ROUTYA Aaron
- NOURI Inaya
- BERTIN Abigail, Emmanuelle
- BARRAU Simon, Pierre, Jean
- DUBOIS Joana, Laura, Mmaëlie
- BELASRI Layel
- BRANCO AEGERTER Capucine
- LETTMANN Timéo
- RENARD Andoni, Guillaume
- LOIN Emy, Nathalie, Marielle
- SIMON DUCASSE Valentin

MARIAGES

- GUSMANN Roger / SANCHO Natacha
- HOFFMANN Michel / ARRICELLI Cécile, Antoinette, Raymonde

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- DURAND Odile, Jeanne, Marie épouse DE LATOUR
- GOUPIL Marcel, Rémy
- CHABRIER Célestine, Antoinette épouse VIDAL
- LALANDE Martine, Anne, Marie épouse GRENIER
- PAYS Jacqueline, Marie, Andrée épouse ARIAS
- LANA O Serge, Jean-Michel
- ALONSO Esther Maria épouse PALU
- DUARTE Jean-Claude
- POUËYDEBAT Louise, Josette épouse MALIGNE
- CABON Jean

DÉCÈS

- MARIOTTE Robert, Michel
- JOSUAT-VERGÈS Jean-Luc, Claude
- LHOMMET Dominique, Françoise épouse DELGADO
- BOURIÉ Albert, Dominique
- SAJOURS Josette, Marie, Dominique, Dorosie épouse PEYRALADE
- VERDOUX Jean, Marie, Henri
- MAGENTIES Simone, Léontine, Célestine épouse ARIAS

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités. Nous vous remercions de votre compréhension.

SOMMAIRE

4 ENFANCE / JEUNESSE

Petits déjeuners à l'école
Lancement Moby
13 vidéoprojecteurs à l'école Arc-en-ciel
Un tour au RAM
Semaine du goût

6 ENVIRONNEMENT

Energies renouvelables
Eclairage public
L'opération Village propre
Ramassage des déchets
Mise à disposition d'une benne à déchets verts
Cheminement piéton
Sélection pour le label Architecture contemporaine remarquable
Plantation de haies bocagères
Eco cup
Zéro phyto

10 BIEN VIVRE ENSEMBLE

France Services - Monsieur le préfet en visite
Inscriptions sur les listes électorales
Urbanisme
Coin des assos
Vie à la mairie
Bon à savoir
Retour sur les animations de Noël

14 RUBRIQUE

Le maire peut-il tout décider dans sa commune ?

16 CULTURE

Dans le rétro
Inauguration de la médiathèque Claude Nougaro

18 AGENDA CULTUREL 2022

19 PORTRAIT

Benjamin Marceau, la mode, le vrai moteur de sa vie !

20 Manifestations et animations 2022

Mairie de Bordères sur l'Échez

Place Jean Jaurès - BP n°8 - 65320 • Tél : 05 62 38 94 94 - Fax : 05 62 53 11 99

Mail : mairie@ville-borderes-echez.fr

Directeur de la publication : Jérôme Crampe • Coordination : Sophie Drapier
Crédit photos : communication mairie • Mise en page et impression : 3B Impression



Chères Borderaises, chers Borderais,

Cette édition du Cabilat est consacrée en partie aux actions de développement durable de la municipalité. Mais c'est quoi exactement le développement durable ? « En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, a officialisé la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable ». De nombreuses définitions permettent de cerner le sujet et de l'imaginer à l'échelle de notre village.

QUE PEUT FAIRE LA COMMUNE À SON NIVEAU ? Les leviers sont en fait nombreux. Si la volonté politique est présente, cette notion peut être introduite dans presque toutes les actions municipales.

Vous le verrez dans ce numéro, nous avons fait le choix à Bordères sur l'Echez, de saisir toutes les opportunités, de nous conformer à toutes les obligations bien sûr et souvent de les devancer. Il est de notre devoir de nous saisir du pouvoir que nous confère le statut d'élus pour contribuer à améliorer le quotidien des concitoyens et protéger le futur de nos enfants.

DANS LE DOMAINE DU SOCIAL, l'équité revêt une importance majeure pour l'équipe municipale. L'engagement dans la création d'un centre de santé municipal témoigne de la volonté de la municipalité d'offrir des services de qualité et accessibles à tous.

Le service de proximité offert aux Borderaises et Borderais avec France Services vous accompagne au quotidien dans vos démarches administratives ou numériques, le CCAS propose pour les séniors, le portage des repas, l'accès à une téléassistance, des ateliers à thème, des voyages pour favoriser les échanges et rompre l'isolement. La reprise des réunions de quartiers permet d'échanger sur les

difficultés de chacun et pour la mairie de mettre en œuvre des démarches visant à améliorer le quotidien des habitants. Même nos démarches pour le maintien de la présence postale sur la commune avec les actions pour éviter les réductions d'horaires font partie du développement durable. Leur objectif est de lutter contre les inégalités en maintenant un service de proximité accessible à tous. A l'école, l'adhésion au dispositif « Petits déjeuners à l'école » en partenariat avec l'Education Nationale, permet à tous les enfants d'avoir accès à une alimentation équilibrée, tout comme la politique mise en œuvre à la cantine scolaire approvisionnée en produits bio et ou locaux.

CÔTÉ ENVIRONNEMENTAL, la mairie s'est engagée dans la transition vers un mode de fonctionnement plus respectueux de l'environnement et des êtres humains. La commune a adopté le zéro phyto en 2014, bien avant l'obligation de 2020. La santé des agents et des citoyens est un enjeu important. Une action citoyenne « Nettoyons notre village » est organisée tous les ans. La forêt domaniale est gérée en collaboration avec les agents de l'ONF qui apportent une expertise en cohérence avec le développement durable. Le projet de réaménagement du centre bourg est mené en partenariat avec l'ADAC 65 et le CAUE qui permettent de donner un cadre juridique aux actions. Le CAUE apporte également des conseils pour la préservation d'espaces verts, le développement des déplacements doux. L'énergie, son économie et son impact sur l'environnement, sont aussi au cœur des préoccupations municipales. En partenariat avec le SDE, l'éclairage public est totalement rénové. Le développement de l'énergie solaire sur plusieurs bâtiments communaux permet de produire de l'électricité « propre », la chaudière bois assure le chauffage de l'ensemble des bâtiments du pôle enfance. Le projet Enercoop, en cours d'élaboration avec le SDE, permettra de produire de l'électricité pour une partie des foyers de Bordères sur l'Echez.

La municipalité travaille sur ces sujets **EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS,** des syndicats, des associations. Un article de ce bulletin est consacré à ces liens entre ces différentes structures et la commune. Il donne un aperçu de la complexité des rouages pour mener à bien les actions nécessaires pour un changement. Il permet de se rendre compte aussi que nous devons œuvrer tous ensemble, pour offrir une éducation efficace à la jeunesse, aider notre prochain pour plus d'équité sociale, protéger la biodiversité. Nous sommes tous concernés par le développement durable.

Je ne pourrais terminer mon propos sans évoquer les **CHANGEMENTS INTERVENUS CES DERNIÈRES SEMAINES AU SEIN DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES AGENTS.**

Sandrine Touzet, première adjointe, a souhaité quitter sa fonction d'élue pour se consacrer à ses nouvelles responsabilités professionnelles. Je la remercie pour le travail accompli en tant qu'élue depuis 2014 et toute l'équipe municipale lui souhaite pleine réussite dans son nouveau projet. Je salue l'arrivée de Sophie Drapier, adjointe en charge des associations et des animations, au poste de première adjointe et vice-présidente du CCAS, ainsi que celle d'Agnès Bordes, élue remplaçante en 2020, qui entre au conseil municipal.

Je souhaite la bienvenue également aux nouveaux agents de France Services, Markha Garrot, Corinne Uriarte et Messaline Duvigneau, ainsi qu'à Cyril Jennebauffe, nouvel agent, qui enrichit l'effectif de la police municipale. Ce recrutement affirme notre volonté de favoriser la tranquillité publique.

La municipalité reste à votre écoute et je vous assure, chères habitantes et chers habitants, de ma volonté de continuer à œuvrer, avec les élus qui m'entourent et tous les agents municipaux, pour le bien-vivre ensemble dans notre commune de Bordères sur l'Echez.

Votre maire
Jérôme CRAMPE

Petits déjeuners à l'école

Depuis la rentrée de septembre 2021 pour la maternelle et de janvier 2022 pour l'école Arc-en-ciel, les élèves de Bordères sur l'Echez bénéficient du dispositif « Les petits déjeuners à l'école » que la municipalité a mis en place, gratuitement pour les familles, en

■ Le DASEN en visite

En septembre 2021, Thierry Aumage, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Véronique Meissonnier, inspectrice de secteur et Gilles Rome, Chargé de mission pour la politique de la ville à l'inspection

partenariat avec l'Éducation nationale. Il ne s'agit pas de se substituer aux parents, mais d'être dans une démarche d'accompagnement des familles pour prendre de bonnes habitudes alimentaires.

L'Etat participe au financement.

d'académie, ont été accueillis à l'école maternelle par Jérôme Crampe, le maire de Bordères sur l'Echez, Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'Enfance et Christine Marin, la directrice, dans le cadre de cette démarche.



■ Un vrai temps pédagogique

Christine Marin a proposé aux enfants de mettre en pratique les apprentissages en matière de nutrition pour identifier les composants du petit déjeuner. Il ne s'agit pas d'offrir un service, c'est bien plus que cela,

c'est un vrai temps pédagogique, qui allie aussi des notions de langage, de mathématiques ou de motricité. Les ingrédients du jour : du fromage de chèvre d'un producteur local, du pain, du jus d'orange pressé sur place

■ Œuvrer pour le bien-être des élèves

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans la démarche globale de la municipalité en matière de développement durable. L'idée est d'œuvrer le plus possible pour le bien-être des élèves.

Tous les produits proposés sont bio et ou locaux, comme ceux de la cantine. Plusieurs d'entre eux sont cuisinés sur place devant les enfants, comme les œufs brouillés ou les pancakes par exemple.

Cette action rejoint la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) obtenue par les équipes enseignantes auprès de l'Éducation nationale.

Jérôme Crampe a remercié Mmes Marin et Yde, les directrices des écoles maternelle et élémentaire pour leur implication dans la mise en œuvre de ce projet, ainsi que le personnel municipal et les élus de la commission Enfance.



Lancement Moby



La Mairie s'est engagée dans le programme Moby porté par l'association paloise Ecoscène, en partenariat avec l'ADEME et qui a pour but d'inciter les élèves, les parents et tous les personnels de l'école à effectuer les trajets école-domicile à pied, à vélo, à trottinette...

■ 3 temps forts ont eu lieu fin 2021.

- une réunion pour constituer un comité de pilotage avec des élus, des représentants des associations,

- des parents d'élèves, l'équipe enseignante, la directrice du centre de loisirs, des représentants de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, de la Direction Départementale des Territoires et d'Ecoscène

- une animation pour présenter Moby aux parents sur un stand installé à la sortie de l'école

- une réunion publique pour découvrir les détails du programme, poser des questions, intervenir, participer...

13 vidéoprojecteurs à l'école Arc-en-ciel

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, la municipalité de Bordères sur l'Echez a répondu à l'appel à projets « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ». Le but du dispositif est de « faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, de contribuer à la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative ».

Les besoins de l'école Arc-en-ciel ont été évalués en partenariat avec les enseignants. La municipalité a répondu favorablement à la

demande d'acquisitions de 12 VPI (vidéoprojecteur interactif) pour que les 13 classes de l'école soient équipées (l'une des classes était déjà équipée d'un tableau interactif). L'investissement total s'élève à 26000 euros. L'opération a été subventionnée à 70% par l'Etat.

Les agents des services techniques ont installé le matériel. La mise en service a été effectuée par le fournisseur.

Ces outils permettent une interactivité entre les élèves et l'enseignant, offrent la possibilité d'effectuer des annotations directement sur l'image projetée etc.

Un tour au RAM

Les sorties en extérieur du Relais d'assistantes maternelles de Bordères sur l'Echez, les Bout'Choux, se terminent en octobre. Les enfants ont profité pleinement de chaque vendredi ensoleillé du mois de septembre pour aller se balader, jouer, découvrir et redécouvrir les richesses de la nature, accompagnés de leurs assistantes maternelles et de l'animatrice responsable du RAM. Tous ensemble, ils se sont rendus au lac de Soues, au Parc de l'Echez et au Parc de Laubadère. La saison s'est terminée par un ramassage de châtaignes au Château d'Urac. Ce moment convivial a été partagé avec les enfants, les assistantes maternelles et l'animatrice du RAM d'Odos, qui répondent chaque année présents à l'invitation.



Semaine du goût

En octobre dernier, le Mexique était à l'honneur à la cantine, pour l'événement national qu'est la Semaine du goût. Jérôme Crampe, le maire de Bordères sur l'Echez, a rendu visite aux élèves et au personnel avant de partager le repas avec des élus et l'équipe enseignante.

Au menu : maïs à la mexicaine, chili con carne au riz bio, crème au caramel.

ENERGIES RENOUVELABLES

■ Sur le toit de l'école Arc-en-ciel 800m² de toiture sont recouverts de panneaux solaires.

L'électricité produite est revendue à Enedis. La production n'est pas suffisante pour alimenter toute l'école. De plus, l'autoconsommation impliquerait des investissements particuliers pour l'utilisation.

Les gains obtenus grâce à la revente sont supérieurs au coût de la consommation de toute l'école.

■ Sur le toit de la cantine

Des panneaux solaires installés sur le toit de la cantine chauffent les ballons d'eau chaude pour la production ECS (Eau chaude sanitaire) de la cantine.

Chaudière à plaquettes de bois de l'école Arc en ciel qui chauffe l'école Arc en ciel, la salle polyvalente, la maternelle, le relais d'assistantes maternelles.

■ Ombrières de parking

Le projet des ombrières de parking photovoltaïques (place des écoles, salle Concorde, complexe sportif Christian Paul) (Cabilat Octobre 2021) avance. Les permis de construire ont été accordés, les baux signés. Les travaux devraient débuter fin 2022.

■ Projet citoyen Enercoop

Enercoop est un projet pour la production d'une énergie locale et renouvelable développé par le SDE, Syndicat Départemental d'Énergie et localisé le long de la rue de Gayan. L'implantation sur 6900m² d'un petit parc photovoltaïque apparaît comme une solution de valorisation de ce site pour la production d'une énergie renouvelable. Il sera respectueux de l'environnement, sans ajout de béton, sans imperméabilisation de la parcelle et permettant la libre circulation de la faune. Le projet n'aura recours à aucun mécanisme de soutien public et la démarche est non spéculative.

Bénéfices pour le territoire et les habitants

Le parc produira environ 320 MWh/an sur la commune, soit la consommation annuelle de 120 foyers alimentés en énergie renouvelable. A terme, il sera possible pour les riverains d'auto-consommer l'énergie produite. Ce projet sera également source d'activité pour les entreprises locales, notamment pour la préparation du site et l'exploitation du parc.

Il sera possible pour la commune/l'intercommunalité et les citoyens d'investir dans le projet ou la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées (investissement citoyen).

Ce projet permettra enfin d'insuffler une dynamique citoyenne autour d'une contribution concrète à la transition énergétique (organisation de chantier participatif, réunions publiques, visites de site...).

■ Borne électrique du SDE

La borne de recharge électrique située sur la place Jean Jaurès est en service depuis juillet 2017. Elle a été installée par le SDE qui l'entretient.

A ce jour, elle a délivré 4774 kWh, qui correspondent à environ 19650 km parcourus en petite voiture électrique (Zoé 208 ou leaf) et 1,72 tonnes de CO₂ économisé.



Eclairage public

■ Eclairage solaire sur parking de l'école.

15 des 20 candélabres du parking de l'école sont équipés de panneaux solaires et fonctionnent de façon autonome.

■ Programme de réduction de la consommation d'énergie et des nuisances lumineuses

La commune de Bordères sur l'Echez compte 1287 points lumineux d'éclairage public. Elle a engagé avec le SDE 65 (Syndicat Départemental d'Énergie) un programme de remplacement des lampes qui surconsomment de l'énergie et/ou qui engendrent des nuisances pour la biodiversité, comme les lampes à vapeur de mercure, par exemple. Leur remplacement permet de diviser par 5 la consommation d'énergie.



■ **Les 54 lanternes boules** sont réparties sur 9 zones de la commune. Elles projettent vers le ciel 65% de la lumière qu'elles diffusent. Leurs lampes sont très énergivores. Elles seront toutes remplacées durant le premier semestre 2022 (elles seront définitivement interdites en 2025) par des lanternes led avec réducteur de puissance. Elles seront conformes à la nouvelle réglementation imposée par un décret de décembre 2018 sur les nuisances lumineuses. Moins de 1% de l'éclairage qu'elles produiront ira vers le ciel.

■ Réaménagement de la place Jean Jaurès et mise aux normes de l'éclairage public

Dans un premier temps, dans la rue Joliot Curie, les poteaux béton vont être remplacés par des candélabres conformes aux normes et les lampes à décharges par des leds. Les réseaux seront enfouis.

En 2023, le type d'aménagement paysager qui aura été retenu pour la place déterminera le choix d'éclairage public. Il sera également fonction des nouvelles technologies qui auront vu le jour à ce moment-là.



L'opération Village propre

L'opération Village propre devait se dérouler en deux temps, le 20 octobre pour les rues et places du centre bourg et le 27 pour le Bois du Commandeur. A cause d'une météo très pluvieuse le 27, seule la journée du 20 a eu lieu.

Les participants, munis d'un gilet fluo, de gants, de chaussures adaptées, d'une sarlette pour les herbes se sont répartis dans les rues du centre. 300kg de déchets ont été ramassés en un peu plus de 2 heures. Ils s'ajoutent aux volumes ramassés toutes les semaines par les services techniques. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à cette action citoyenne environnementale.



Le coût des incivilités

Les dépôts sauvages de déchets repérés par les agents ou signalés par des habitants sont ramassés au fur et à mesure. Ils représentent un volume de 25m³ par mois. Le coût annuel de leur traitement est de 14 000€.

Le fait d'abandonner ou de constituer un dépôt illégal de déchets sur la voie publique expose à une contravention de 4e classe allant jusqu'à 750€ ou de 5e classe à 1500€.

En cas de récidive ou de délit, l'amende peut s'élever jusqu'à 3000€ avec une convocation devant le Tribunal correctionnel.

Pour rappel, le Symat gère pour les usagers plusieurs déchetteries sur le territoire, dont une à Bordères sur l'Echez, ouverte du mardi au samedi inclus. Les dépôts en déchetteries sont gratuits avec une carte qui peut être établie par les services du Symat.

Cheminement piéton

La réalisation du cheminement piéton qui reliera le centre bourg au cœur du bois du Commandeur, d'une longueur de deux kilomètres environ, est en cours.

La 2e tranche entre le cimetière Saint-Roch et la rue Toulouse Lautrec a été terminée en 2021.

2 autres tronçons restent à réaliser :

de l'église au rond-point des deux Pics (élargissement des trottoirs et du pont de l'Echez) et de la rue Toulouse Lautrec au pont du Souy.

Tous les travaux ont été menés en régie, par la commune, sauf l'avenue du Commandeur qui sera réalisée par une entreprise.

Sélection pour le label Architecture contemporaine remarquable

Dans le cadre de la campagne de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » du patrimoine scolaire initiée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie, l'école élémentaire Arc-en-ciel a été sélectionnée pour être présentée en

commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA).

Ce label a été créé pour identifier et signaler à l'attention du public les édifices et ensembles urbains qui sont autant de témoins de l'évolution architecturale, technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société. L'attribution ou pas du label par la CRPA devrait être annoncée courant septembre 2022.

Eco cup

La Mairie a fait l'acquisition de verres réutilisables qui sont utilisés lors de toutes les manifestations publiques.

Pour rappel, le Symat prête gratuitement des gobelets réutilisables !

Pour toute demande d'informations : prevention@symat.fr ou 0 800 81 60 51

Zéro phyto

Depuis 2020, la loi interdit l'utilisation des pesticides pour les collectivités. La municipalité de Bordères sur l'Echez est passée au zéro phyto depuis 2014. L'objectif est de préserver la biodiversité, mais aussi la santé des agents et des habitants. Le désherbage est effectué manuellement ou au rotofil.

L'interdiction s'applique aux particuliers à compter de 2022.



La municipalité a répondu à un appel à projets lancé par la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, pour

la plantation de haies bocagères. Cet appel à projet est financé par la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et réalisé en partenariat avec la Maison de



l'Environnement des Hautes-Pyrénées (MNE65).

160 mètres linéaires d'arbustes d'essences locales et 21 arbres fruitiers ont été plantés au château d'eau.

France Services



■ Deux agents vous accompagnent dans les démarches administratives

Depuis fin 2021, la municipalité offre un nouveau service aux habitants, France Services, en partenariat avec les services de l'État. C'est un guichet

unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services.

France Services est installé dans les nouveaux locaux de la mairie, il fonctionne avec trois agents municipaux qui ont été formés et accompagnent les habitants.

Contact : 05 62 38 94 94

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h00 à 13h00

Mercredi : 13h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 12h00

■ Une conseillère numérique vous accompagne dans l'utilisation d'outils informatiques

Outre l'accompagnement dans les démarches sur internet, des ateliers pour tous publics et tous niveaux sont

proposés et animés par Messaline, conseillère numérique employée par la commune pour aider les habitants en difficulté dans le domaine informatique : créer et gérer sa boîte mail, découverte de l'ordinateur, naviguer sur internet, les réseaux sociaux, création d'albums photos...

Contact : 05 62 38 94 94

Tous les jours du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

Ouvert au public sur rendez-vous les lundis, mercredis matin, vendredis après-midi.

Les ateliers ont lieu les mardis, mercredis après-midi, jeudis, vendredis matin sur inscription.

■ Les 14 opérateurs du bouquet de services France services

La Poste - CPAM - CAF - MSA - CARSAT - Pôle Emploi - Centre Départemental d'Accès au Droit - Impôts - Conseil Départemental - Mission Locale - Préfecture des Hautes-Pyrénées - ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) - Défenseur des droits - Groupement de gendarmerie départemental

Monsieur le Préfet en visite

Rodrique Furcy, Préfet des Hautes-Pyrénées, était en visite ce mois de février à la mairie de Bordères sur l'Echez, dans les locaux de France Services.

Il était accompagné de Mme Sybille Samoyault, Secrétaire Générale de la Préfecture

Jérôme Crampe, le maire de la commune, Sophie Drapier, première adjointe et Nicole Vigneau, Directrice Générale des Services leur ont présenté les locaux et les trois agents municipaux recrutés pour le service.

Markha Garrot et Corinne Uriarte pour les démarches administratives, ainsi que Messaline Duvigneau, conseillère numérique, qui accompagne les usagers dans l'utilisation des outils informatiques.

L'espace France Services a été labellisé début janvier par les services de l'État.

Le Préfet a salué l'engagement de la commune qui permet le développement d'un service public de proximité pour tous les habitants.

France Services à Bordères sur l'Echez fait partie des 17 structures désormais présentes sur l'ensemble du département.



Inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour la prochaine élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 et pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ?

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

Quand ?

• Élection présidentielle

En ligne jusqu'au 2 mars 2022 / en mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars 2022

• Élections législatives

En ligne jusqu'au 4 mai 2022 / en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai 2022

Comment ?

• En ligne, grâce au téléservice disponible sur le site du Service public <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés;

• En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

• Par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

Voter par procuration

Vous allez être absent le jour d'une élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration.

Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

Comment faire ?

• En ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604> avant de se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie

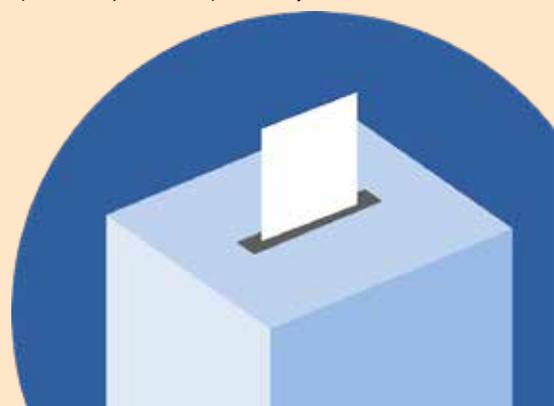
• Impression du formulaire avant de se

rendre dans un commissariat ou une gendarmerie

• Démarche en totalité sur place dans un commissariat ou une gendarmerie

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Plus d'informations <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/procurations-de-vote-ce-qui-change-a-compter-de-janvier-2022>



Urbanisme

Demandes et dépôts des dossiers en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, les communes de plus de 3500 habitants sont dans l'obligation de proposer un service dématérialisé de dépôt des demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables et certificats

d'urbanisme), afin de répondre à l'obligation de l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

Ce service en ligne, sécurisé, est gratuit et facilement accessible.

Il vous suffit d'aller sur le lien suivant et de suivre les étapes :

<https://sve-catlpsirapfr/#/065226>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour eux. Il est toujours possible de faire des demandes sous format papier, avec les mêmes délais légaux de traitement que les demandes en ligne.

Le service urbanisme de la Mairie reste à votre disposition au 05 62 38 94 94.

Coin des assos

Dématérialisation des déclarations des manifestations sportives

Dans un souci de simplification et de modernisation de la procédure de déclaration des manifestations sportives, la préfecture des Hautes-Pyrénées s'est engagée dans la dématérialisation du dépôt et de l'instruction des dossiers de déclaration et d'autorisation de ces manifestations.

Depuis le 1er janvier 2022, la plateforme <https://www.manifestationsportive.fr> devient le guichet unique du dépôt

et d'instruction des déclarations ou des autorisations de manifestations sportives prévues par le code du sport se déroulant sur la voie publique et/ou comportant la participation de véhicules terrestres à moteur.

Les organisateurs pourront :

• inscrire une manifestation à un calendrier commun à l'ensemble des manifestations soumises à autorisation ou déclaration,

• effectuer une démarche administrative de déclaration ou d'autorisation en ligne

• cartographier l'itinéraire en ligne et le compléter avec le positionnement des signaux, postes de secours, ravitaillement, postes de contrôles...

• effectuer une évaluation d'incidences Natura 2000 en ligne pour les manifestations y étant soumises.

■ Voyages seniors Nérac

Fin septembre, le CCAS a proposé aux seniors borderais une journée à Nérac dans le Lot et Garonne 190 d'entre eux étaient inscrits pour la balade qui s'est déroulée sur 4 journées. Des élus et des agents les ont accompagnés.

Au programme :

- visite commentée de Vianne, bastide médiévale, avec rencontre d'un maître verrier, souffleur de verre et sculpteur
- Croisière déjeuner sur la Baïse avec un délicieux menu du terroir
- Visite d'une exploitation de pruneaux avec dégustation de fruits, d'alcool de prunes et de jus de fruits



■ Opération «J'aime mon marché»

Le 10 octobre 2021, le marché de Bordères sur l'Echez avait revêtu ses couleurs de fête, dans le cadre de l'opération internationale «J'aime mon marché».

Organisée sous la houlette des élus de la commission municipale «animations», cette opération célèbre ce que représentent les marchés dans le monde entier : la convivialité, le lien

social, le soutien au commerce local ! De la musique avec Betty Bea, de la cuisine avec le délicieux rougail de l'Audacieux et de beaux bouquets confectionnés par Christine Fourcade

■ Commémoration du 11 Novembre avec les enfants

La cérémonie du 11 Novembre a eu lieu au Monument aux Morts pour commémorer le 103e anniversaire de la fin des combats de la Guerre 14-18.

Après la lecture des messages officiels, Jérôme Crampe, le Maire, a remercié toutes les personnes présentes d'avoir contribué à la réussite de ce moment dédié à la mémoire et qui avait un sens particulier, tant les dernières commémorations se sont déroulées de façon confidentielle, à cause de la crise sanitaire

Il a salué les Anciens Combattants, les enfants de CM1 et CM2 venus chanter avec leurs enseignants, la chorale des Chanteurs borderais, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers de Bordères sur l'Echez, les représentants des associations, les élus, les habitants, soulignant le bonheur de pouvoir enfin se rassembler !



Bon à savoir



■ **Le déploiement de la Fibre par Orange** sur la commune a subi un ralentissement lié aux contraintes sanitaires et à l'épidémie de Covid-19. Aussi, la municipalité s'assure régulièrement de la progression des raccordements.

A la demande du maire, M. Gil Bessière, Directeur Régional des Relations avec les Collectivités Locales est venu présenter un point sur le sujet. Jérôme Crampe était accompagné de Sophie Drapier, première adjointe et Nicole Vigneau, Directrice Générale des Services

A fin janvier 2022, 100% des armoires ont été réalisées et 73% des logements sont raccordables (éligibles à une offre fibre), soit 2091 logements (sur un total de 2861).

L'ensemble des logements devrait être raccordé d'ici à fin 2022



■ Camion TIIM 3e dose

Dans le cadre de la campagne de vaccination itinérante organisée par le Département, l'ARS et les communes, le VacciTour est passé par Bordères sur l'Echez le mercredi 22 décembre 2021 250 personnes ont pu recevoir la 3e dose du vaccin anti-covid !

Vie à la Mairie

■ Changements au sein du conseil municipal

Suite à une promotion professionnelle, Sandrine Touzet, première adjointe depuis mars 2020, a souhaité démissionner de sa fonction d'élue municipale. L'équipe municipale lui souhaite une pleine réussite dans son nouveau projet.

Sophie Drapier devient 1ère adjointe et vice-présidente du CCAS. Agnès Bordes, élue remplaçante en 2020 entre au conseil municipal.

Leurs nominations ont été actées lors du conseil municipal du 3 janvier 2022. Félicitations à elles deux.



Agnès Bordes

Sophie Drapier

■ Bienvenue aux nouveaux agents

Un nouvel agent, Cyrille JENNEBAUFFE, est arrivé au sein du service Police municipale de Bordères sur l'Echez depuis le 15 novembre



2 agents vous reçoivent dans les locaux de France Services : Markha GARROT et Corinne URIARTE.

Une conseillère numérique, Messaline DUVIGNEAU, vous accueille pour vos démarches sur internet et dans les ateliers informatiques.



Retour sur les animations de Noël

■ Lettres au Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël a été installée début décembre par les agents des services techniques et les élus de la commission Enfance sous le kiosque de la place Jean-Jaurès.

Plus de 400 lettres y ont été déposées. Les lutins du Père Noël ont répondu personnellement à toutes, enfin, à celles qui comportaient les coordonnées des expéditeurs.

■ 400 colis de Noël offerts par le CCAS

Plus de 400 colis de Noël ont été préparés par des élues en quelques jours pour être offerts aux habitants de plus de 75 ans et portés à domicile par des élus et des membres du CCAS. Merci à l'atelier des Petites Mains qui a réalisé 400 décorations de Noël jointes aux cadeaux !

■ Le centre de loisirs décore l'école

Un des petits jardins « éphémères » de l'école Arc-en-ciel a été décoré début

décembre par les enfants du centre de loisirs aux couleurs de Noël. Ils ont fabriqué le décor lors de l'atelier créatif sur le thème de Noël des mercredis et de la pause méridienne.

■ Report repas des aînés

Suite aux annonces gouvernementales du lundi 6 décembre 2021, le repas de Noël organisé par les élus et le CCAS pour les habitants de plus de 65 ans **a été reporté au lundi 18 avril 2022.**

■ Noël des écoles

Lors du dernier jour d'école de l'année 2021, les élèves de Bordères sur l'Echez ont profité des animations de Noël mises en place par la commission municipale Enfance et le centre de loisirs, même si les consignes sanitaires ont empêché l'organisation prévue au départ.

A la cantine, le traditionnel repas de Noël a été servi. Dans les écoles, le spectacle n'a pas pu avoir lieu et le

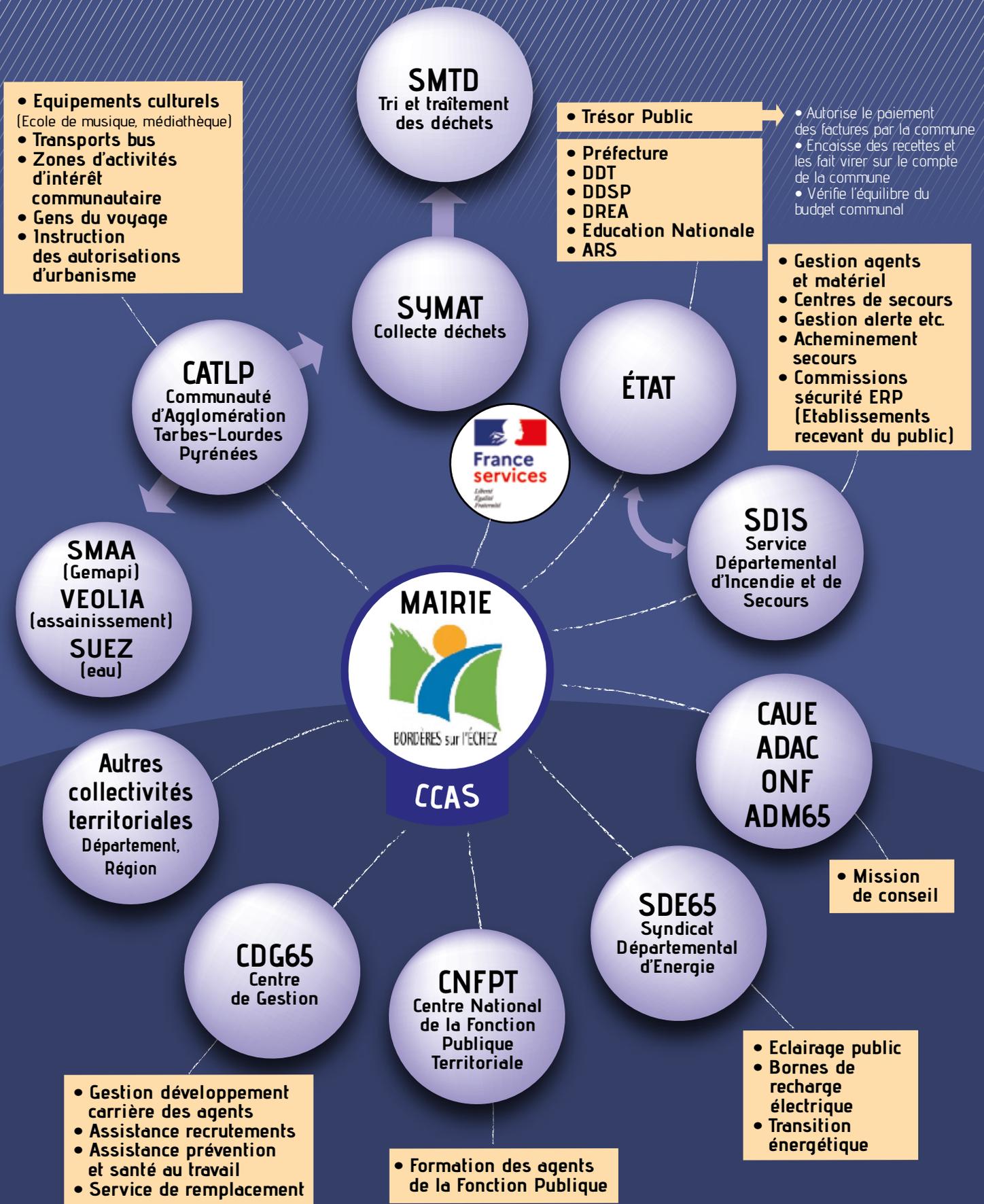
goûter a été pris en classe ou bien dehors, mais sans mixer les groupes.

Jérôme Crampe, le Maire, accompagné de Stéphanie Menuet, Maire-adjointe en charge de l'Enfance étaient présents pour remettre les cadeaux offerts par la municipalité et souhaiter de bonnes fêtes aux élèves, aux enseignants et au personnel municipal.

■ Marché de Noël

La municipalité avait donné rendez-vous aux habitants le dimanche 19 décembre, sur la place de la mairie, pour le marché dominical, paré aux couleurs de Noël.

C'est dans une ambiance musicale de Noël que les commerçants ont accueilli leurs clients avec le sourire et leurs bons produits. Chacun avait joué le jeu et décoré son étal aux couleurs de Noël ! La commission municipale animation a demandé au Père Noël et à la Mère Noël d'accueillir petits et grands avec quelques friandises.



CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
 ADAC : Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités
 ONF : Office National des Forêts
 ADM65 : Association Départementale des Maires

Le maire peut-il tout décider dans sa commune ?

La loi définit les compétences des collectivités publiques (communes, Département, intercommunalité, Région). Elle a laissé aux communes la clause de compétence générale (seule collectivité qui a cette compétence), ce qui signifie que tous les sujets qui concernent la gestion du territoire d'une commune ont vocation à être traités par la commune.

Si les communes peuvent décider de déléguer certaines compétences, soit à l'intercommunalité, soit à un syndicat intercommunal, la loi peut imposer le transfert de certaines compétences (par exemple l'Eau et l'assainissement en 2020 transférée aux intercommunalités). Les communes sont au centre d'un large réseau d'acteurs.

■ Quelles sont les différentes compétences exercées par la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées ?

Depuis la Loi Notre de 2017, toutes les communes ont l'obligation d'adhérer à une intercommunalité (la CA TLP - Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées - pour Bordères sur l'Echez) et sont soumises à la réglementation légale en matière de compétences, compétences obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. D'autres compétences sont optionnelles ou facultatives. Ce qui implique que le fonctionnement peut être différent dans une intercommunalité voisine qui aura choisi d'autres compétences facultatives.

■ De quelle façon ces compétences sont-elles exercées ?

Ces compétences correspondent à des services publics et les collectivités ont

le choix de les exercer directement, en régie, avec leur personnel, ou indirectement, c'est alors une autre entité, publique ou privée, qui exécute le service public, via la délégation de service public (DSP), une convention ou un marché public. Les différentes procédures retenues sont choisies en fonction du sujet, de la durée de la mission à effectuer ou de la technicité.

■ A quoi servent les syndicats intercommunaux ?

Lorsque les communes ne souhaitent pas qu'une compétence soit exercée par l'agglo (elles veulent que le territoire concerné soit plus large ou bien plus restreint que le territoire de l'agglo), mais qu'elles pensent qu'il faut se regrouper, elles peuvent créer des syndicats intercommunaux (SDE65...). Pour le Symat, l'agglo ayant la compétence gestion et ramassage des ordures pour le compte des communes, c'est elle qui adhère à ce syndicat.

■ A qui faut-il s'adresser pour un problème de ramassage des ordures ménagères ?

Il faut s'adresser au Symat directement. Les représentants sont désignés par l'agglo (nombre fixé par la loi) parmi des membres du conseil communautaire ou des conseillers municipaux des communes. Le Symat adhère à un autre syndicat départemental le SMTD qui trie et traite tous types de déchets.

■ Pour un problème d'éclairage public ?

Il faut le signaler à la Mairie qui est en lien avec le SDE65 auquel elle a adhéré.

■ Qui s'occupe de la voirie ?

Routes et chemins communaux : la commune

Zones d'intérêt communautaire gérées par l'agglo (à Bordères sur l'Echez, ZI Sègues Longues et Ecoparc) : la CA TLP (éclairage public, voirie...)

Routes départementales (rues Ambroise Croizat, Pierre Sépard, René Cassin, rue de la Fontaine, Victor Hugo, du Commandeur, du Montaigu) : le service d'exploitation des routes du Conseil départemental

■ Pour l'Eau et l'assainissement ?

La loi NOTRe a obligé les communes à transférer les compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération au 1er janvier 2020. C'est désormais l'agglo qui est compétente pour ces domaines. Les modes de gestion existant entre les communes et les entreprises ont aussi été transférés (pour Bordères sur l'Echez : Suez pour l'eau potable (travaux neufs, branchements, dérangements, urgences etc.), et Véolia pour l'assainissement).

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), compétence confiée aux intercommunalités depuis 2018 est assurée à Bordères par le Syndicat Mixte Adour Amont (auquel l'agglo a donc adhéré) : entretien des cours d'eau, travaux pour éviter les inondations. L'entretien des cours d'eau jusqu'à la moitié appartient aux riverains.

■ Qui gère les autorisations d'urbanisme ?

Jusqu'en 2014, les services de l'Etat assuraient gratuitement pour les communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir...). Après 2014, les communes ont eu le choix de créer leur propre service d'urbanisme ou d'adhérer à un service commun. La CA TLP a proposé la création d'un service commun, payant à l'acte, pour les communes. La signature revient toujours au maire. Mais juridiquement il ne peut pas s'opposer à l'avis du service instructeur.



Inauguration de la médiathèque Claude Nougaro

Les locaux de la médiathèque Claude Nougaro ont été récemment rénovés. Ils offrent un cadre plus vaste, convivial et moderne, à tous les utilisateurs.

La médiathèque est dotée d'un espace enfants, de deux petits salons de détente et d'un espace numérique avec sept postes informatiques accessibles à tous (connexion wifi en libre accès).

En partenariat avec la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes

Pyrénées, gestionnaire des équipements culturels (bibliothèques, médiathèques, écoles de musique...), la municipalité de Bordères sur l'Echez a tenu à présenter le nouvel espace aux élus de la commune et de la CATLP, aux agents des services techniques qui ont participé aux travaux.

Le 18 octobre 2021, en présence de Gérard Trémège, Président de la CATLP, de Philippe Baubay, Conseiller



communautaire en charge des équipements culturels de l'agglomération, et de Denis Fégné, Vice-Président en charge des finances, Jérôme Crampe, le maire, a rappelé l'histoire du lieu qui a vu le jour en 1975 en tant que bibliothèque associative, pour devenir municipale en 1998 et communautaire en 2003.

Il a remercié tous les acteurs qui font vivre le lieu mais aussi tout le réseau de la culture de la CATLP, rejoignant le Président Gérard Trémège sur l'importance des actions de l'ensemble des communes de l'agglomération, qui mènent une véritable politique volontariste au service de la culture, un service gratuit accessible à tout le monde.



Dans le rétro

■ 22-23/10 Centenaire naissance Brassens

La commission culture a proposé deux manifestations dans le cadre du centenaire de la naissance de Georges Brassens.

Une conférence illustrée d'images, son et vidéos, « Bonjour Monsieur Brassens » par Henri Paraliou, Chargé d'histoire de la chanson française, qui retraçait la vie du chanteur.

Et un concert « Celui qui a mal tourné » avec la compagnie les Pieds dans le plat.

Brassens revisité musicalement, mais sans changer une parole, interprété par Roland Abadie et ses fabuleux musiciens,

avec une mise en scène d'Anna Mazzotti... Le tout entrecoupé d'interviews de Georges Brassens, intermèdes magiques qui donnaient l'impression de passer une soirée avec l'artiste.

Avec ce spectacle, l'idée de la compagnie est de faire perdurer l'œuvre de Brassens, en espérant que des jeunes la découvrent, de la faire redécouvrir aux connaisseurs.

Pari réussi, le public a été enchanté de cette parenthèse musicale et poétique !



■ 24/11 au 31/12 Exposition de peinture

Le 1er étage de la mairie a accueilli durant un mois une exposition de tableaux peints par Patrick Trapani, président de l'association des Peintres Bordèrais.

■ 20/11 « La jeunesse au pouvoir », concert de la Sainte-Cécile

80 musiciens étaient réunis pour fêter les 10 ans de l'Harmonie Cadette des écoles de musique de la communauté d'agglomération TLP.

500 spectateurs ont eu le plaisir de les écouter.



19/11 Tsigania

Dans le cadre de l'action « Le Conservatoire à la rencontre du Territoire », la municipalité de Bordères sur l'Echez a organisé le concert Tsigania, en partenariat avec le conservatoire Henri Duparc de la communauté d'agglomération TLP.

L'ensemble musical du Conservatoire « Commedia » était constitué pour l'occasion de Aleksandra Gryp au violon, Julien Décla à la clarinette, Aurélie Samani au piano et en artiste invité René Trusses, récitant.

Les musiciens ont balayé les paysages musicaux d'Europe centrale.

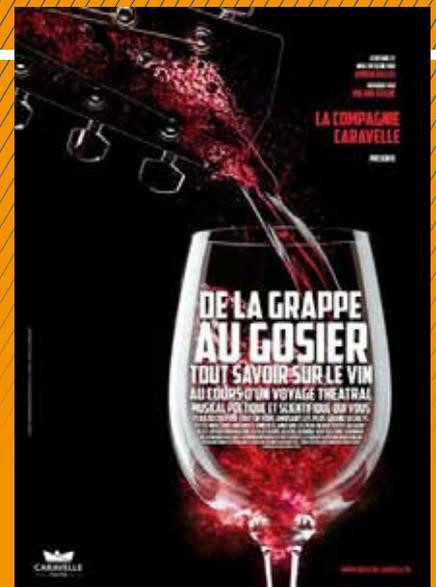
Présentation non exhaustive.
D'autres dates pourront se rajouter au fil des mois.

Samedi 26 mars à 21h00

De la grappe au gosier

Salle de la Concorde - Libre participation

Prévu comme un spectacle musical et poétique autour du vin, « De la grappe au gosier » va vite se transformer en conférence loufoque à cause d'un oenologue capricieux qui ne suivra rien de ce qui aura été prévu. Le musicien l'accompagnant, livré à lui-même, devra alors user de toute son ingéniosité et de sa patience pour suivre cette improvisation drôle et déjantée.



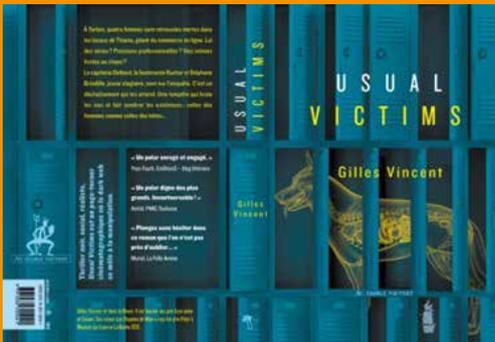
Jeudi 14 avril à 18h00

Des livres et un auteur

Médiathèque Claude Nougaro - Entrée libre

A la rencontre de Gilles Vincent qui évoquera la sortie de son nouveau roman « Usual Victims ».

Il présentera ses dernières publications, évoquera son parcours de romancier, sa méthode de travail et nous parlera de ses projets.



Samedi 21 mai à 20h30

Concert Melismell

Salle de la Concorde

Réservation auprès de la Gespe ou de la mairie
8 € en prévente, 10 € sur place

Melismell est accompagnée au piano par Matu (Indochine, Mano Solo..).

Plus de 1000 concerts, 50 000 albums vendus, prix Charles Cros & Georges Moustaki, prix du public « Alors.. Chante ! », en plateau avec les Têtes Raides, Arno, Yann Tiersen, Christian Olivier, Didier Super, Gauvin Sers..



Vendredi 24 juin à partir de 18h30

Fête de la musique

Place Jean Jaurès

Après de longs mois sans festivités, la commune est ravie de vous annoncer que la fête de la musique sera organisée à Bordères sur l'Echez le 24 juin !

L'Harmonie Cadette donnera un concert. Le programme général est en cours d'élaboration et vous sera communiqué très prochainement.

En attendant, nous pouvons d'ores et déjà vous informer qu'une scène sera ouverte à tous les artistes amateurs qui souhaitent se produire en public.

Pour celles et ceux qui sont intéressés, vous pouvez vous renseigner auprès de Patrick Trapani, conseiller municipal délégué culture, au 06 88 30 19 46.



Benjamin Marceau

LA MODE, LE VRAI MOTEUR DE SA VIE !



Après toute une scolarité à Bordères sur l'Echez où il habite depuis l'âge d'un an, Benjamin Marceau poursuit son cursus scolaire à Tarbes, au collège Paul Eluard, puis au lycée Jean Dupuy.

Son baccalauréat littéraire en poche, il entre à l'Université de Pau des Pays de l'Adour pour étudier le droit. Rapidement, il se rend compte qu'il ne s'épanouira pas dans ce domaine malgré un intérêt certain pour le droit et la politique.

■ Une passion pour les milieux artistiques

Enfant, il est déjà attiré par les activités artistiques. C'est à la maison Meynier à Bordères sur l'Echez, au sein de l'Association des Peintres Artistes Borderais dirigée par Richard Mena qu'il fait ses débuts de peintre, à l'âge de 8 ans. Pendant dix ans, il fait également du théâtre dans différentes structures, au Théâtre du Foirail à Tarbes, au collège Paul Eluard, à la MJC d'Odos. A ce moment-là, il prend conscience de sa passion pour les métiers artistiques et créatifs. Il parle même d'histoire d'amour pour le théâtre et les costumes. C'est aussi durant ces années qu'il réalise qu'il est différent de ses camarades.

■ Pourquoi pas une filière dans les métiers de la mode ?

« Je n'avais pas les mêmes centres d'intérêt que les garçons de mon âge, pendant qu'eux jouaient au foot, moi je préférais dessiner » dit-il, poursuivant « avec le soutien de mes parents, j'ai préparé un baccalauréat pro au lycée Reffye « Métiers de la mode et du vêtement » en parcours accéléré. Ce fut une expérience incroyable et révélatrice. Puis, je suis entré à l'école Esmod (école de mode et de création) à Lyon. Le savoir-faire des professeurs et la bienveillance de mes camarades de classe ont largement contribué à ma parfaite intégration dans ce parcours d'études de trois années. J'ai tout à coup été propulsé dans une école, filière fashion design, dans laquelle je me suis formé aux métiers de styliste et modéliste. Ma première collection s'appelait Turbulences, avec tout ce que le mot exprime « mouvement », « manque de stabilité »...

■ Reconnaisant de toutes les chances offertes

Aujourd'hui, j'analyse cet attrait pour la mode comme un besoin d'expression

après avoir vécu des moments difficiles comme le harcèlement. Je voudrais d'ailleurs rajouter qu'il ne faut pas se taire et qu'il faut dénoncer ces comportements, il y a des lignes d'écoute qui sont accessibles. Je pense que dans 60 ans, je ne serai plus là, alors s'il y a un moment où il faut oser c'est maintenant et même si on peut paraître hors du cadre, où est le problème ? J'ai rencontré tellement de personnes géniales que ce soit à travers mes différents stages, mes études ou bien le fait de changer de villes, que si c'était à refaire, je referais la même chose. Je suis tellement reconnaissant envers toutes ces personnes qui m'ont donné une chance là où tant d'autres ont préféré se moquer, mais tout cela m'a donné les clés pour un avenir meilleur ».

■ Une deuxième collection en préparation

Actuellement, il continue ses études en master pour acquérir des bases en communication et pouvoir diversifier son activité. « Je vois l'ensemble des pôles d'une entreprise. Ainsi, si demain je décide de monter mon projet, je sais comment ça se passe à tous les étages ! » dit-il.

En parallèle de ses études, il commence à travailler sur sa deuxième collection, car la mode reste un de ses moyens d'expression favoris. Sa conclusion est pleine d'espoir « La mode a été un révélateur pour moi de qui je suis et c'est pour cela qu'elle prend une place si particulière dans ma vie ».

La municipalité lui souhaite beaucoup de réussite dans les nombreux projets qui lui tendent les bras.



Manifestations et animations 2022

Cette présentation non exhaustive pourra être complétée au fil des mois

| DATE | CATEGORIE | TITRE | LIEU |
|-----------------------------|-------------------------------------|---|---|
| Samedi 19 mars | Commémoration | <i>A la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aux Morts</i> | Stèle du 19 Mars 1962 et Monument |
| Samedi 26 mars | Théâtre | <i>De la grappe au gosier</i> | Salle de la Concorde |
| Samedi 26 mars | Danse | <i>Les 10 ans de la Country</i> | Centre aéré de Bours |
| Du 28 février au 20 mars | Peinture | <i>Exposition Joselyne BRUNE</i> | Mairie 1er étage |
| Du 28 mars au 24 avril | Peinture | <i>Exposition Ginou FOURNIER</i> | Mairie 1er étage |
| Jeudi 14 avril | Littérature | <i>Rencontre dédicace Gilles VINCENT</i> | Médiathèque |
| Du 02 mai au 22 mai | Peinture | <i>Exposition Corinne FOUILLET</i> | Mairie 1er étage |
| 8 mai | Commémoration | <i>Victoire de 1945</i> | Monument rue de la Fontaine et Monument aux Morts |
| 21 mai | Musique | <i>Concert Melissmell</i> | Salle Concorde |
| Du 30 mai au 26 juin | Peinture | <i>Exposition RIB</i> | Mairie 1er étage |
| 18 juin | Commémoration | <i>Appel du 18 juin du Général de Gaulle</i> | Monument aux Morts |
| Vendredi 24 juin | Musique | <i>Fête de la musique</i> | Kiosque Place Jean Jaurès |
| Samedi 25 juin | Danse | <i>Gala de la JAB</i> | Salle polyvalente |
| Du 4 juillet au 24 juillet | Peinture | <i>Exposition de Stella BALDINI</i> | Mairie 1er étage |
| 14 juillet | Fête nationale | | Monument aux Morts |
| Du 18 juillet au 22 juillet | Peinture | <i>Réalisation fresque 10 ans de l'école</i> | Espace AGORA |
| 26/17/18 août | Chant | <i>Festival Rockabilly</i> | Salle de la Concorde |
| Du 26 au 28 août | Fêtes de la Saint-Barthélemy | | |
| 03 et 04 septembre | Théâtre | <i>Café théâtre</i> | Salle de la Concorde |
| 16/17/18 septembre | Patrimoine | <i>Journées du patrimoine</i> | Mairie Rues Eglise |
| 11 novembre | Commémoration | <i>Fin des combats de la Guerre 14-18</i> | Monument aux Morts |
| Samedi 26 novembre | Théâtre | <i>Le repas des fauves</i> | Salle de la Concorde |
| Du 1er au 23 décembre | Peinture | <i>Exposition Lara Durot</i> | Mairie - 1er étage |